

Nomination des membres de la société civile à la Conférence régionale des élus de l'Estrie

Sherbrooke, le 18 juin 2008 – Lors de la tenue de son assemblée générale annuelle, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a procédé à la nomination des membres issus de la société civile qui siégeront au sein de son conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

La Conférence est heureuse d'annoncer la nomination des personnes suivantes :

Madame Michèle Lavoie au poste « Culture »

Madame Diane Gingras au poste « Développement économique »

Monsieur Noël Landry au poste « Développement économique »

Monsieur Vincent Cloutier au poste « Développement économique »

Madame Huguette Desrochers au poste « Éducation »

Monsieur Guy Fouquet au poste « Environnement »

Monsieur Denis Marceau au poste « Innovation, science, recherche et technologie »

Madame Florencia Mauri au poste « Relève » et

Monsieur Alain Roy au poste « Social et communautaire ».

« La contribution de chacun des membres du conseil d'administration de la CRÉ s'avère essentielle pour que la Conférence puisse assurer pleinement et efficacement son rôle. La mise en œuvre et l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés par le biais du Plan de développement de l'Estrie sont tributaires de la cohésion et de la vision régionale de notre organisation. » de confier le président réélu de la CRÉ de l'Estrie, monsieur Roger Nicolet.

En mars dernier, la CRÉ de l'Estrie avait lancé une consultation, auprès d'organisations désignées, afin de recueillir des candidatures pour combler les sièges des membres de la société civile. Ces personnes devaient démontrer du leadership, de l'impartialité et de la neutralité, avoir une vision régionale et l'expertise qui permet de contribuer à la réalisation du Plan de développement de l'Estrie, démontrer une préoccupation envers les intérêts des citoyens et territoires estriens et adhérer aux principes directeurs et à la vision du Plan de développement de l'Estrie. Rappelons, qu'en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions*, le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est composé de dix-huit élus municipaux qui s'adjoignent la participation de neuf membres issus de la société civile estrienne.

La Conférence régionale des élus de l'Estrie tient à remercier les membres sortants : madame Monique Nadeau-Saumier, madame Suzanne Durivage, monsieur Richard Royer, et monsieur Joël Bolduc pour leur engagement au sein du conseil et leur contribution aux travaux de la CRÉ de l'Estrie.

Rapport d'activité 2007-2008

Lors de cette assemblée, la CRÉ de l'Estrie a également déposé son rapport d'activité 2007-2008. Les gens sont invités à le consulter sur le site Internet de la Conférence régionale des élus de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca, sous l'onglet Communiqués et publications.

Mise en place en avril 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

"
Pour informations : Madame Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911